

# Préparation aux habilitations électriques B1, B2, BR, BC, BE

Essais, vérifications et mesures – Personnel électricien



## Formateur

Laurent Latt



## Objectifs

Conformément aux dispositions prévues dans la norme NF C 18-510, obtenir les connaissances théoriques et pratiques pour la maîtrise et la mise en œuvre sécurisée des installations électriques fixes et provisoires dans le spectacle vivant.

Acquérir les connaissances techniques permettant de réaliser des travaux d'ordre électrique en sécurité.

**À l'issue de la formation**, les participants seront capables de :

> Maîtriser les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur des installations et équipements électriques.

> Adapter ces prescriptions dans les situations propres à son établissement.



## Prérequis

Avoir un diplôme en électricité ou une expérience significative dans le domaine de l'électricité.

Bonne maîtrise des équipements électriques.



## Effectif

10 participants



## Durée

35 heures / 5 jours



## Tarif individuel 2018

1200 € HT



## Moyens pédagogiques

Articulation théorie et pratique, dans un environnement technique adapté et à l'aide des outils les plus adéquats.



## Évaluation des résultats

Attestation de fin de formation.

Le niveau d'habilitation électrique est proposé par le formateur en fin de formation en fonction du résultat au test final.

## Public concerné

Cette formation s'adresse aux techniciens électriciens, régisseurs, chef électriciens, techniciens du spectacle et à toute personne intervenant sur des installations électriques basse tension.

Personnel électricien ou personne ayant les compétences requises pour assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des installations électriques.

## Programme

### JOURNÉE 1

Enseignement théorique. – L'environnement de l'habilitation BR. – Textes et normes réglementaires de l'habilitation électrique BR. – Le cadre réglementaire, obligations et responsabilités de chacun. – Les différentes habilitations électriques. – Le rôle des personnes habilitées. – Le rôle du chargé d'intervention. – Les effets du courant électrique sur le corps humain. – Les zones d'environnement et leurs limites. – Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique. – Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et le déroulement des opérations de Vérification d'Absence de Tension. – Les équipements de protection collective et leurs fonctions. – Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation. – Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement. – La conduite à tenir en cas d'accident corporel. – La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

### JOURNÉE 2

L'environnement électrique. – Les ouvrages électriques. – Les opérations d'ordre électrique. – Les documents relatifs à une intervention. – Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension. – Identifier les limites et les zones d'environnement. – Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées. – Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques. – Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés. – Assurer la surveillance électrique de l'opération. – Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

### JOURNÉE 3

Les opérations d'ordre électrique. – Les travaux hors tension en BTA. – La mise en consignation et déconsignation. – Interventions d'ordre électrique. – Les travaux au voisinage des pièces nues. – L'intervention en BT. – Les opérations d'entretien et le mesurage. – Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires. – Respecter les instructions données. – Savoir rendre compte de son activité. – Organiser, délimiter et signaler la zone de travail pour les personnels B2 et B2V. – Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT pour les personnels B2V, zone 4. – Maîtriser la zone de travail. – Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension. – Effectuer la deuxième étape de consignation.

### JOURNÉE 4

La prévention des risques. – L'évaluation des risques. – Les accidents d'origine électrique. – Les équipements de protection individuelle. – L'utilisation d'outillage électrique portatif à main. – Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés. – Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux. – Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité. – Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée. – Respecter et faire respecter les instructions de sécurité. – Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux essais.

### JOURNÉE 5

Savoir réagir en cas d'incident ou d'accident. – Intervenir sur une personne électrisée. – Intervenir sur un feu d'origine électrique. – Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension. – Les instructions de sécurité spécifiques. – Bilan de la formation.